

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2249

17 novembre 2009

### SOMMAIRE

3G S.à r.l. ....	107909	GLL AMB Generali City22 S.à r.l. ....	107918
Alcoram Holding S.A. ....	107952	IN Holdings I S.à r.l. ....	107912
ALGU ....	107941	Investomec S.A. ....	107951
AMP Capital Investors (Luxembourg No. 1) S.à r.l. ....	107930	Ithaque Holding S.A. ....	107948
AT-Itude S.A. ....	107922	Laria S.A. ....	107933
Baldock Holding S. à r.l. ....	107926	Lindhold S.A. ....	107939
Becker & fils S.à r.l. ....	107931	L'Occitane International S.A. ....	107913
Bifico S.A. ....	107919	LP Three Darmstadt Sàrl ....	107916
Blue Gem Luxembourg 1 D S.à r.l. ....	107912	Luxoberge S.A. ....	107919
Brockley Holding S.à r.l. ....	107928	Magerit Investments S.à r.l. ....	107921
CDC Luxembourg S.A. ....	107907	Magrelux S.A. ....	107924
Centrum Gdynia S.à r.l. ....	107941	Melchior Selected Trust ....	107932
Centrum Wroclaw S.à r.l. ....	107944	Midget S.A. ....	107950
Chabalux S.A. ....	107925	Moriah Holdings S.à r.l. ....	107950
Chiorino Participations S.A. ....	107941	Patoca S.A. ....	107910
Collie S.A. ....	107933	Prologis International Funding S.A. ....	107907
Come Prima S.à r.l. ....	107907	Pro Portions S.A. ....	107906
Comet Confiserie S.A. ....	107906	Quasar Immo S.A. ....	107951
Compagnie du Lac aux Lotus S.A. Holding ....	107951	Restalia Sàrl ....	107906
Conspirito S.A. ....	107948	Royal Sunshine S.à r.l. ....	107941
Covalfi S.A. ....	107910	Sammy Jewels S.à r.l. ....	107952
Delphi International S.à r.l. ....	107908	Sarraven S.A. ....	107933
DI Assets S.A. ....	107906	Seed Ventures Partners ....	107939
D. Luis & Cie ....	107908	Shalford Holding S. à r. l. ....	107913
D.O. Consulting S.A. ....	107907	SMFIN Invest S.A. ....	107919
European Life Settlements Investments S.à r.l. ....	107946	Sterling Holdings S.A. ....	107934
Filuni S.A. ....	107910	Sudinvestments S.A. ....	107915
Food Expert S.A. ....	107922	Sunny Delight Beverages Europe, S.à r.l. ....	107952
Future Pipe Group Holdings S.A. ....	107931	Timex Holding S.A. ....	107909
Gefipar Holding S.A. ....	107952	Vermont Holdings S.A. ....	107951
GLL AMB Generali Bankcenter S.à r.l. ....	107949	Vodafone Procurement Company S.à r.l. ....	107920
		Zena S.A. ....	107950

**Restalia Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-6434 Echternach, 4, rue André Duchscher.  
R.C.S. Luxembourg B 94.312.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2009139349/13.

(090168397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Comet Confiserie S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-3364 Leudelange, 11, rue de la Poudrerie.  
R.C.S. Luxembourg B 135.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2009139343/13.

(090168360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Pro Portions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7501 Mersch, Site Agrocenter Mersch.  
R.C.S. Luxembourg B 83.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2009139342/13.

(090168364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**DI Assets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 70.182.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2009*

L'Assemblée nomme comme administrateurs:

- Monsieur Roger Ehrler, 7, Passage Gelle Klack, L-1247 Luxembourg,
- Monsieur Janos Bodoni, avec adresse professionnelle au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg,
- Monsieur Sébastien Wiander, avec adresse professionnelle au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Roger Ehrler.

Référence de publication: 2009139360/15.

(090167761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**D.O. Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 135.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2009139351/13.

(090168388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**CDC Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 102.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2009139341/13.

(090168369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Come Prima S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 57.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2009139339/13.

(090168378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Prologis International Funding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 128.830.

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 12 octobre 2009*

Il a été décidé que:

1. La démission de Mr Gilles Suzanne avec effet au 12 octobre 2009 en tant qu'administrateur de la Société a été acceptée.

Luxembourg, le 14 octobre 2009.

Gareth Gregory  
Administrateur

Référence de publication: 2009139361/15.

(090167720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Delphi International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.704.

Le 6 octobre 2009, DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS (HOLDING), LLC, l'associé unique de la Société, a cédé toutes les 500 parts sociales de la Société à DIP Holdco LLP, un limited liability partnership, organisée et existante selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Royal London House, 22/25 Finsbury Square, Londres, EC2A 1DX, immatriculée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro OC 348002, de sorte que DIP Holdco LLP est l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2009.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009139438/17.

(090167662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**D. Luis & Cie, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-3835 Schifflange, 39, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 148.929.

## STATUTS

**1. Les associés.**

- Monsieur Diego Luis, né à Turnhout (Belgique) le 24 mai 1984, demeurant à B-2275 Wechelderzande (Belgique), Azalealaan, 3.

- Monsieur Alvaro Luis, né à Turnhout (Belgique) le 29 décembre 1986, demeurant à B-2280 Grobbendonk (Belgique), Eikenlei, 51.

**2. L'objet social.**

- L'objet de la Société est la perception des commissions, la perception des commissions en tant qu'apporteur d'affaires, la gestion de son propre patrimoine et la gestion des participations.

- La Société ne participera pas à la vie économique en général.

- La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, excepté par voie d'offre publique.

- La Société peut généralement employer toutes techniques ou instruments relatifs à ses investissements aptes à réaliser une gestion efficace de ceux-ci y compris toutes techniques ou instruments aptes à protéger la Société contre les risques de crédits, cours de change, taux d'intérêts et autres risques.

- La Société peut acquérir, transférer et gérer toute sorte d'immeuble dans tous pays ou louer.

- La Société peut accomplir toutes opérations financières ou autres se rapportant à ses biens meubles ou immeubles, directement ou indirectement liées à son objet.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative, voir article 4. de l'acte constitutif.

**3. Le siège social.** Le siège social de la Société est établi à L-3835 Schifflange, 39, route d'Esch et peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg ou provisoirement à l'étranger selon l'article 2. de l'acte constitutif.

**4. Gérance.** La Société est gérée par l'Associé Commandité: Monsieur Diego Luis.

La Société est engagée par la seule signature de son Associé Commandité ou, en cas de pluralité d'Associés Commandités, par la seule signature de l'un quelconque des Associés Commandités ou par la seule signature de toute personne à laquelle le pouvoir de signer pour la Société a été valablement conféré par les Associés Commandités conformément à l'article 9.1. de l'acte constitutif.

**5. Pouvoirs du gérant.**

- L'Associé Commandité est responsable personnellement indéfiniment et solidairement des engagements sociaux n'étant pas couverts par les actifs de la Société.

- L'Associé Commandité a le pouvoir de mener et approuver tous actes et opérations nécessaires ou utiles à la réalisation des objets de la Société, y compris, pour autant que de besoin, la façon dont les résultats d'une entité affiliée sont affectées.

- Sous réserve du dernier point ci-dessous, l'Associé Commandité peut à tout moment nommer un ou plusieurs agents ad hoc en vue de l'accomplissement de tâches spécifiques. L'Associé Commandité déterminera les pouvoirs et rémuné-

ration (le cas échéant) de ces agents, la durée de leur mandat et toute autre condition du mandat. Le(s) mandataire(s) ainsi nommé(s) est/sont révocable(s) ad nutum par décision de l'Associé Commandité.

- La nomination de(s) mandataire(s) conformément au point ci-dessus n'aura pas d'effet sur la responsabilité illimitée de l'Associé Commandité.

- Le Commandité n'a aucune autorité ou pouvoir d'agir comme mandataire de la Société ou de l'Associé Commandité de la Société.

**6. Capital social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à un montant de Dix Mille Euros (10.000,- EUR) représenté par Cent (100) Parts de Cent Euros (100,- EUR) chacune dont:

- Quatre vingt dix neuf (99) Parts de Cent Euros (100-EUR) détenues par Monsieur Diego Luis.
- Une (1) Part de Cent Euros (100-EUR) détenue par Monsieur Alvaro Luis.

**7. Durée.** La Société est constituée à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2009 pour une durée illimitée.

Signatures.

Référence de publication: 2009139514/52.

(090168960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

---

**3G S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2327 Luxembourg, 3, Montée de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 88.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2009139348/13.

(090168398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Timex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 101.781.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 octobre 2009 que:

- la cooptation de M. Fernand HEIM, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, au poste d'administrateur en date du 22 décembre 2008 en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire, a été ratifiée.

- les mandats des administrateurs sortants:

\* M. Diego COLOMBO, économiste, avec adresse professionnelle au 10, Via San Salvatore, CH-6902 Lugano-Paradiso, également Président du Conseil d'Administration;

\* M. Lionello FERRAZZINI, économiste, avec adresse professionnelle au 10, Via San Salvatore, CH-6902 Lugano-Paradiso, également Administrateur-délégué;

\* M. Fernand HEIM, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

- ainsi que que celui du commissaire aux comptes:

\* C. CLODE & SONS (IRELAND) LIMITED, avec siège social au 24-26, City Quay, IRL-DUBLIN 2, ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration en date du 21 octobre 2009, M. Lionello FERRAZZINI a été confirmé dans sa fonction d'administrateur-délégué pour une nouvelle période de cinq ans.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009139137/26.

(090168264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Covalfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.507.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

COVALFI S.A.

Signature

Référence de publication: 2009139335/12.

(090168361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Filuni S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.318.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

FILUNI S.A.

Signature

Référence de publication: 2009139334/12.

(090168366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Patoca S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 79.491.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand nine on the fifth day of October.

Before Me Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

AMBERJACK AB, a company existing and organized under the laws of Sweden, having its registered office at Sjökarvarnsbacken 10, 131 71 Nacka, Sweden, (the "principal")

represented by Mrs Bérénice KUNNARI, private employee, with professional address in Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert (the "proxyholder")

by virtue of a proxy given under private seal on October 2, 2009, which, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy holder declared and requested the notary to act:

1. That the company PATOCA S.A. R.C.S. Luxembourg B79.491, with registered office in Luxembourg, L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, was incorporated by deed of Alphonse LENTZ, then notary residing in Remich, on December 14, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C nr. 526 of July 12, 2001.

2. That the company's capital amounts to EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into three hundred ten (310) shares of EUR 100.- (one hundred Euro) each.

3. That the principal has become sole owner of all the shares representing the subscribed capital of the company PATOCA S.A.

4. That the principal, as sole shareholder, hereby expressly declares that it is proceeding to the dissolution of the company with immediate effect.

5. That the principal, as liquidator of the company PATOCA S.A., declares that all the liabilities of the company have been fully paid off.

6. That the principal also declares that it is responsible for any eventual unknown liability of the company not yet paid off, and it declares irrevocably to assume, together with the company, the obligation to pay off any eventual unknown liability.

7. That the activity of the company has ceased, that the sole shareholder takes over all the assets of the company and that he will pay off any eventual unknown liability of the dissolved company; so that the liquidation of the company is done and closed.

8. That the principal grants discharge to the members of the board of directors and to the statutory auditor of the company.

9. That the proxy holder or the notary may proceed to the cancellation of the company's shares register.

10. That all the documents of the dissolved company will be kept during a period of five years at the registered office of the company.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy holder signed with Us, the notary, the present original deed.

**Follows the translation in French of the forgoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail:**

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergences le texte anglais fait foi:**

L'an deux mille neuf, le cinq octobre.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

AMBERJACK AB, une société existant sous la loi de suède, ayant son. siege social à Sjökvärnsbacken 10, 131 71 Nacka, Suède, (la "mandante")

représentée par Madame Bérénice KUNNARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert (le "mandataire")

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 02 octobre 2009, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le mandataire a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme PATOCA S.A., R.C.S. Luxembourg B79.491, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, le 14 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 526 du 12 juillet 2001.

2. Que le capital de la société s'élève à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

3. Que la mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme PATOCA S.A..

4. Que la mandante, en tant qu'actionnaire unique, prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que la mandante, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme PATOCA S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que la mandante requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge est donnée aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.

9. Que le mandataire ou le notaire peut procéder à l'annulation du registre des actions de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire pré mentionné a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Kunnari, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 octobre 2009. Relation: EAC/2009/11953. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A..

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 octobre 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009139562/84.

(090168805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**IN Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.595.725,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 78.622.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire de la société tenue le 21 octobre 2009 à Luxembourg a décidé d'accepter la démission de M. Michele Latora comme administrateur de la société, avec effet au 21 octobre 2009.

Conformément à l'article 13.4 des statuts de la société, tous les administrateurs restants doivent cesser leurs fonctions avec effet au 21 octobre 2009.

L'assemblée a ensuite décidé d'élire un nouveau conseil d'administration avec effet au 21 octobre 2009 et pour une période indéterminée comme suit:

- Monsieur Franck Nuccio, administrateur, né le 12 janvier 1972 à Palerme (Italie), demeurant au 535, Madison Avenue, NY 10022, USA;

- Monsieur Thomas E. Quinn, Directeur en charge de l'immobilier, né le 18 février 1952 à Passaic, New Jersey (USA), demeurant au 535, Madison Avenue, NY 10022, USA;

- Monsieur Jeremiah W. O'Connor, Directeur en charge de l'immobilier, né le 6 septembre 1942 à Boston, Massachusetts (USA), demeurant au 535, Madison Avenue, NY 10022, USA;

- M. Alberto Meloni, administrateur, né le 8 novembre 1967 à Milan (Italie), demeurant à Viale Piero e Alberto Pirelli 21, 20126 Milan, Italie;

- M. Thomas Rivolta, Conseiller Pirelli RE Advisory, né le 27 juillet 1979 à Genova, Italie, demeurant Royal Damcenter, Dam 7f, 1012 JS Amsterdam, Pays-Bas; et

- M. Luca Saporiti, Gérant, né le 21 mai 1975 à Busto Arsizio, Varese, Italie, demeurant à Royal Damcenter, Dam 7f, 1012 JS Amsterdam, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IN Holdings I S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009139122/30.

(090167945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Blue Gem Luxembourg 1 D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.200,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 128.309.

—  
EXTRAIT

Conformément à une convention d'achat de parts sociales signée en date du 27 juillet 2009, la Société a procédé à un transfert de parts comme suit:

L'associé Promec SpA a vendu l'intégralité de ses parts sociales, c'est-à-dire, 100 parts sociales à la société Lamse SpA, ayant son siège social à Piazza CLN 225, I- 10121 Torino, en Italie, enregistré sous le numéro 09564930015 auprès du registre de commerce d'Italie.

Depuis, Promec SpA n'est plus associé de la Société.

Les associés de la Société sont les suivants:

Immofinanziaria Srl détenant . . . . .	400 parts sociales
Blue Gem Luxembourg IB Sàrl détenant . . . . .	360 parts sociales
Blue Gem Luxembourg 1C Sàrl détenant . . . . .	108 parts sociales
Lamse SpA détenant . . . . .	100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sàrl

Signatures

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2009138581/24.

(090167474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**L'Occitane International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 80.359.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social de la Société le 30 septembre 2009 à 10.00 heures*

L'Assemblée reconduit les mandats de Messieurs Reinold Geiger, Karl Guenard, Yves Chezeaud, Emmanuel Osti, Martial Lopez, André Hoffmann, Olivier Courtin et de madame Elise Lethuillier, en tant qu'Administrateurs, pour une période de trois ans.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 mars 2012.

L'Assemblée reconduit les mandats de Messieurs Reinold Geiger, Emmanuel Osti, et Thomas Levilion, en tant que Administrateurs-Délégués à la Gestion Journalière pour une période de trois ans.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 mars 2012.

L'Assemblée reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises, Pricewaterhousecoopers SARL, 400 route d'Esch L-1014 Luxembourg, immatriculé au RCS Luxembourg n° B 65477, pour une période d'un an; son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 mars 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

*Pour la société*  
*Un Mandataire*  
Signature

Référence de publication: 2009138579/26.

(090167238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

**Shalford Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 19.657,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.142.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of October.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Concardo Ltd, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221263, here represented by Mr Dmitry STE-PANOV, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Nicosia on October 20<sup>th</sup>, 2009,

(the Sole Shareholder).

Said proxy, after having been signed "ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) SHALFORD HOLDING S.à r.l., (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.142, having its registered office at 26, rue des Carrefours, L-8124 Bridel, incorporated on April 4<sup>th</sup>, 2008 pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1248 of May 22<sup>nd</sup>, 2008. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven of July 29<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2115 of September 1<sup>st</sup>, 2008.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

1. To change the registered office of the Company from 26, rue des Carrefours, L-8124 Bridel to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
2. To amend the Articles of Association of the Company accordingly;

### 3. Miscellaneous.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting decides to transfer the registered office from 26, rue des Carrefours, L-8124 Bridel to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the general meeting decides to amend the provisions of the first paragraph of article 3 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 3. Registered office. (First paragraph).** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg."

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, amounts to approximately one thousand euro (EUR 1,000).

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française (French version):**

L'an deux mil neuf, le vingt-six octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Concardo Ltd, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 221263, ici représentée par Monsieur Dmitry STEPANOV, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Nicosie le 20 octobre 2009,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois SHALFORD HOLDING S.à r.l. (la Société), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 138.142, ayant son siège social au 26, rue des Carrefours, L-8124 Bridel, constituée le 4 avril 2008 en vertu d'un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1248 du 22 mai 2008. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 29 juillet 2008 par un acte de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2115 du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social de la Société de 26, rue des Carrefours, L-8124 Bridel vers 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

2. Modification conséquente des statuts de la Société;

3. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris la résolution suivante:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de 26, rue des Carrefours, L-8124 Bridel vers 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 3. Siège social. (Premier alinéa).** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Stepanov et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 octobre 2009. LAC/2009/45265. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009139542/100.

(090168486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Sudinvestments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.793.

L'an deux mil neuf, le vingt-six octobre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme "SUDINVESTMENTS S.A." ayant son siège social à L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 114.793, constituée suivant acte reçu le 6 mars 2006 par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 19 mai 2006, numéro 989, et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois par acte du 31 juillet 2008 passé par devant le Notaire soussigné et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 19 septembre 2008, numéro 2296.

L'assemblée est présidée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jérôme BACH, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que les 31 (trente et une) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Les actionnaires ont renoncé expressément aux règles relatives à la convocation en présence d'actions au porteur conformément à la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points suivants portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification du siège social de la société;
2. Modifications des dispositions de l'article 2 premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante: "Le siège de la société est établi à Luxembourg";
3. Divers.

L'assemblée prend les résolutions suivantes:

107916

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 148, route d'Arlon, L-8010 Strassen au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Seconde résolution*

L'Assemblée décide de modifier les dispositions de l'article 2, première phrase des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 2. Première phrase.** Le siège de la société est établi à Luxembourg."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ 1.200.- EUR (mille deux cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois, année et heure qu'en tête des présentes.

Et après lecture faites aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: J. Bach, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 octobre 2009. LAC/2009/45260. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009139521/55.

(090168524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**LP Three Darmstadt Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 113.567.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth day of October.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of LP Three Darmstadt S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B113567, incorporated pursuant to a deed of Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, on 17 January 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 735 dated 11 April 2006 (the Company). The articles of association of Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maitre Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on 12 June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1356 dated 14 July 2009.

There appeared:

(1) First Euro Industrial Properties II S.à r.l., a Société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, and registered in the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B95555,

duly represented by Mr Alain Thili, private employee, professionally residing at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

(2) LOGIC PARK EUROPE SARL, a Société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, and registered in the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B113569,

duly represented by Mr Alain Thill, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxies, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to cancel one category of managers; ie C Managers.

In order to reflect this resolution, the shareholders decide to amend article 5.1 and 5.3 of the articles of incorporation as follows:

"5.1 The Company shall have at least two managers, divided into two categories named Category A Managers and Category B Managers to be appointed or removed at any time, with or without cause, by a respective shareholders' resolution. The managers may draw up standing rules (Geschäftsordnung) subject to an approving shareholders' resolution."

"5.3 The company shall be bound by the joint signature of a Category A Manager and a Category B Manager. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to sole shareholder or the general meeting fall within the competence of the managers."

*Second resolution*

The shareholders resolve to appoint Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on 19 June 1978, with professional address in L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall as B Manager.

*Third resolution*

The shareholders state that the Board of Managers of the Company is composed as follows:

*A Manager:*

- Mr Olivier Dorier, Company Director, born in Saint-Remy (France) on 25 September 1968, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

*B Managers:*

- Mr Henry A. Thompson, lawyer, born in Egypt on 16 November 1951, with professional address in 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Mohammed Chowdhury, banker, born in Sylhet (Bangladesh) on 8 December 1967, residing in Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Mr Justin Chuter, banker, born in Weybridge (United Kingdom) on 7 January 1959, with professional address in 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on 19 June 1978, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le seize octobre.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de LP Three Darmstadt S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B113567, constituée le 17 janvier 2006 par acte de Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 735 en date du 11 avril 2006 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 12 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1356 en date du 14 juillet 2009.

*A comparu:*

(1) First Euro Industrial Properties II S.à r.l., une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B95555,

valablement représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

(2) LOGIC PARK EUROPE SARL, une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B113569,

valablement représentée par Monsieur Alain Thill, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesdites procurations, paraphées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Les parties, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'annuler une catégorie de gérants: à savoir Gérants C.

Les associés décident de modifier en conséquence les articles 5.1 et 5.3 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

"Die Gesellschaft wird durch einen Rat der aus wenigstens einem Kategorie A Geschäftsführer und einem Kategorie B Geschäftsführer besteht, die Gesellschafter sind oder nicht, und die von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet."

"Die Gesellschaft wird nach außen durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern davon wenigstens eine Unterschrift der Kategorie A und eine Unterschrift der Kategorie B, verpflichtet."

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme gérant B.

*Troisième résolution*

Les associés constatent que le Conseil de Gérance est constitué de la manière suivante:

*Gérant A:*

- Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, né à Saint-Remy (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

*Gérants B:*

- Monsieur Henry A. Thompson, avocat, né en Egypte le 16 novembre 1961, demeurant professionnellement à 15, Sloanc Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Mohammed Chowdhury, banquier, né à Sylhet (Bangladesh) le 8 décembre 1967, demeurant à Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Monsieur Justin Chuter, banquier, né à Weybridge (Royaume-Uni) le 7 janvier 1959, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2009. Relation GRE/2009/3915. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 2 novembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009139553/124.

(090168438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**GLL AMB Generali City22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 112.500,00.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 128.989.

*Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique prises en date du 21 octobre 2009*

Il résulte des résolutions écrites de l'actionnaire unique de la Société:

- qu'il est pris note des démissions de Mme Myriam Cockaerts et Mme Rita Dafinger, en tant que gérantes de la Société, avec effet à partir du 30 septembre 2009; et

- que Mr Oliver Kächele et Mr Jochen Schnier, ayant leur adresse professionnelle à Lindwurmstraße 76, D-80337 München, Allemagne, sont nommés en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

*GLL AMB Generali City22 S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009139150/19.

(090167921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Luxoberge S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 39.507.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2009139353/13.

(090168381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**SMFIN Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 137.945.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SMFIN Invest S.A.

Signature

Référence de publication: 2009139336/12.

(090168358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Bifico S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 114.469.

---

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2009, la décision des Administrateurs du 12 février 2009 de coopter Monsieur Malek ISSAD (Administrateur de catégorie B) au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Samir FITOURI (Administrateur de catégorie B) démissionnaire a été ratifiée.

Le mandat du nouvel Administrateur de catégorie B Monsieur Malek ISSAD, s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs des catégories A et B à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Par décision du Conseil d'Administration du 18 juin 2009, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63130, 283, route d'Arlon, L - 1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société BIFICO S.A.: Monsieur Jean BODONI, 180, rue des Aubépines, L - 1145 Luxembourg, KOFFOUR S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-86086, 283, route d'Arlon, L -1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société BIFICO S.A.: Monsieur Guy BAUMANN, 180, rue des Aubépines, L - 1145 Luxembourg et VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 283, route d'Arlon, L -1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société BIFICO S.A.: Monsieur Guy KETTMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 OCT. 2009.

*Pour: BIFICO S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Liette Heck

Vice-Président / -

Référence de publication: 2009138577/29.

(090167330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

**Vodafone Procurement Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 97.920.

In the year two thousand and nine, on the twenty-third day of October.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Pixel Building, 3rd floor, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 79.256, duly represented by Mr Sean O'Brien residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on October 21<sup>st</sup>, 2009.

The said proxy, initialled "ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of Vodafone Procurement Company S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at Pixel Building, 3<sup>rd</sup> floor, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 97.920, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, on December 22<sup>nd</sup>, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on January 30<sup>th</sup>, 2004, number 123. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on August 2<sup>nd</sup>, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of November 14<sup>th</sup>, 2007, number 2603 (hereinafter the "Company").

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

*First resolution*

The sole member decides to increase the share capital of the Company from its current amount of twenty-five million euro (EUR 25,000,000.-) to an amount of fifty million euro (EUR 50,000,000.-) by the issue of twenty-five thousand (25,000) shares, each having a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-).

The twenty-five thousand (25,000) new shares have been subscribed by the sole member of the Company, Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l., defined above, at a price of one thousand euro (EUR 1.000,-) per share.

Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l. is duly represented by Mr Sean O'Brien, by virtue of the above mentioned proxy.

The shares subscribed have been paid up in cash by the subscribers so that the total sum of twenty-five million euro (EUR 25,000,000.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the first paragraph of Article 6 of the Articles of Association is amended and now reads as follows:

" **Art. 6. First paragraph.** The Company's share capital is set at fifty million euro (EUR 50,000,000), represented by fifty thousand (50,000) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each."

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that this deed is worded in English, followed by a French version; on request of the proxyholder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary this deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le vingt-trois octobre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au Pixel Building, 3eme étage, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.256, dûment représentée par Monsieur Sean O'Brien demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 21 octobre 2009.

La procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de la société Vodafone Procurement Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au Pixel Building, 3eme étage, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.920, constituée suivant acte notarié du notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 22 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 30 janvier 2004, numéro 123. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire, le 2 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 14 novembre 2007 numéro 2603 (ci-après la "Société").

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de vingt-cinq millions d'euros (EUR 25.000.000,-) à un montant de cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-) par l'émission de vingt-cinq mille (25.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-).

Les vingt-cinq mille (25.000) parts sociales nouvelles ont été souscrites par l'associé unique de la Société, Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l., définie ci-avant, au prix de mille euros (EUR 1.000,-) par part sociale.

Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l. est dûment représentée par Monsieur Sean O'Brien, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq millions d'euros (EUR 25.000.000,-) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Seconde résolution*

A la suite de la première résolution, la premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivant:

" **Art. 6. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000) représenté par cinquante mille (50.000) parts sociales avec une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte notarié, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. O'Brien et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2009. LAC/2009/45019. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009139515/94.

(090168465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Magerit Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 300.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 99.951.

Par lettre adressée aux associés de la société ci-haut mentionnée, datée du 28 octobre 2009, la société Conseils & Management Services S.à r.l. a démissionné de son poste de gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009138586/14.

(090166917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

**Food Expert S.A., Société Anonyme,  
(anc. AT-Itude S.A.).**

Siège social: L-8805 Rambrouch, 33, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 130.084.

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "AT-ITUDE S.A." avec siège social à L-8805 Rambrouch, 33 rue Principale, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B. 130084, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 juin 2007, publié au Mémorial Recueil Spécial C des Sociétés et Associations no 1936 en date du 10 septembre 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gonzalo PEREZ DE CASTRO, administrateur, demeurant professionnellement à Rambrouch,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida MUHOVIC, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mohammed KARA, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8805 Rambrouch, 33 rue Principale.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Changement de la dénomination sociale de la société en FOOD EXPERT S.A. et modification de l'article un des statuts.

2) Modification de l'objet social et modification de l'article quatre des statuts.

3) Renonciation au droit préférentiel de souscription

4) Augmentation du capital social à concurrence de soixante mille euros (60.000.- EUROS) pour le porter de son montant actuel de quarante mille euros (40.000.- EUROS) à cent mille euros (100.000.- EUROS) par l'émission de six mille (6000) actions nouvelles d'une valeur nominale de DIX EUROS (10,- EUROS) chacune.

5) Souscription de ces actions nouvelles par la société "MATRIX CONSULT LLC, avec siège social à 108 West 13<sup>th</sup> Street DE 19810 Wilmington, à raison de six mille (6000) actions et libération en espèces de chaque action nouvelle pour sa valeur nominale de dix euros (10.-€) chacune.

6) Modification de l'article cinq des statuts.

7) Démission de deux administrateurs et de l'administrateur-délégué de la prédite société, avec décharge à leur accorder pour l'accomplissement de leurs mandats.

8) Nomination de deux administrateurs et d'un administrateur-délégué, président du conseil d'administration, pour une durée de six ans.

9) Engagement de la société vis-à-vis des tiers.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte.

III.- Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la société et de modifier par conséquent l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "FOOD EXPERT S.A.".

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de modifier par conséquent l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence de publicité et pourra effectuer toutes opérations se reliant de près ou de loin au marché publicitaire par moyens d'imprimé, radio, télé, cinématographique et tout autre support, même électronique. Incluant aussi la commercialisation de réalisations graphiques, sur tout support physique, numérique ou virtuel. Ainsi que la promotion de tous moyens audiovisuels et artistiques. La programmation et réalisation de logiciels en tout genre. La mise en place et la commercialisation d'une plate-forme Internet.

La société a aussi pour objet l'exploitation d'établissement de restaurant et débit de boissons alcooliques et non alcooliques, avec l'achat et la vente des articles de la branche. Toutes opérations de consultation, artisanales, logistiques, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

En outre la société peut se porter caution personnelle, réelle, solidaire et indivisible vis-à-vis de tierces personnes.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de renoncer au droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels de la prédite société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,- EUROS) pour le porter de son montant actuel de QUARANTE MILLE EUROS (40.000,- EUROS) à CENT MILLE EUROS (100.000,- EUROS) par l'émission de six mille (6000) actions nouvelles d'une valeur nominale de DIX EUROS (10,- EUROS) chacune.

*Cinquième résolution*

*Souscription - Libération*

1.- La société "MATRIX CONSULT LLC, avec siège social à 108 West 13<sup>th</sup> Street DE 19810 Wilmington, ici représentée par Monsieur Mohammed KARA, prèdit, en vertu d'un pouvoir sous seing privé du 29 septembre 2009, et déclarant se porter personnellement fort pour cette société, qui a déclaré souscrire au nom de la société qu'il représente, six mille actions (6000) actions nouvelles pour la valeur nominale de DIX EUROS (10,- €) chacune, lesquelles ont été intégralement libérées par le versement en espèces d'un montant de SOIXANTE-MILLE EUROS (60.000,- EUROS), lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

La preuve a été apportée au notaire soussigné que la somme de SOIXANTE MILLE EURO (60.000,- EURO) se trouve à la disposition de la société.

*Sixième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à cent mille euro (100.000,- euro) divisé en dix mille (10.000) actions de dix euros (10,- euro) chacune.

(le reste sans changement. )

*Septième résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter à partir de ce jour les démissions:

a) de leurs fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Patrick MARCONI PRIORETTI, employé privé, demeurant à L-2328 Luxembourg, 19 rue des Peupliers.
- Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8805 Rambrouch, 33 rue Principale.

b) de sa fonction d'administrateur-délégué:

- Monsieur Patrick Marconi PRIORETTI, prèdit.

et leur accorde décharge pour l'accomplissement de leurs mandats.

*Huitième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer à compter de ce jour: a) dans la fonction d'administrateurs:

- Monsieur Gonzalo PEREZ DE CASTRO, demeurant professionnellement à L-8805 Rambrouch, 33 rue Principale.
- Madame Madeleine SARLETTE, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8805 Rambrouch, 33 rue Principale.

b) dans la fonction d'administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Gonzalo PEREZ DE CASTRO, prèdit.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2013.

*Neuvième résolution*

Conformément à l'article 10 la société se trouve valablement engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à mille deux cents euro (1.200,- euro).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Perez de Castro; Muhovic; Kara; Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2009. Relation: EAC7 2009/ 11752. Reçu: SOIXANTE-QUINZE EUROS 75,00€.

*Le Receveur (signé):* Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 octobre 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009139590/119.

(090168731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Magrelux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.350.

L'an deux mil neuf, le vingt-six octobre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme "MAGRELUX S.A." ayant son siège social à L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 132.351), constituée suivant acte reçu le 11 septembre 2007 par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 7 novembre 2007, numéro 2520, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 3 juin 2008, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 30 juin 2008 numéro 1601.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jérôme BACH, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Les actionnaires ont renoncé expressément aux règles relatives à la convocation en présence d'actions au porteur conformément à la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points suivants portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification du siège social de la société;
2. Modifications des dispositions de l'article 2 premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante: "Le siège de la société est établi à Luxembourg";
3. Divers.

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 148, route d'Arlon, L-8010 Strassen au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

107925

*Seconde résolution*

L'Assemblée décide de modifier les dispositions de l'article 2, premier paragraphe des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 2. Premier paragraphe.** Le siège de la société est établi à Luxembourg".

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ 1.200,- EUR (mille deux cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois, année et heure qu'en tête des présentes.

Et après lecture faites aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: J. Bach, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 octobre 2009. LAC/2009/45259. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009139519/53.

(090168495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Chabalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 133.363.

L'an deux mil neuf, le vingt- six octobre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme "CHABALUX S.A." ayant son siège social à L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 133.363, constituée suivant acte reçu le 23 octobre 2007 par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en 2007, numéro 2828, et dont les statuts ont été modifiés par devant le notaire soussigné par acte du 26 juin 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 28 juillet 2008, numéro 1854.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jérôme BACH, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Les actionnaires ont renoncé expressément aux règles relatives à la convocation en présence d'actions au porteur conformément à la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points suivants portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification du siège social de la société;
2. Modifications des dispositions de l'article 2 premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante: "Le siège de la société est établi à Luxembourg";
3. Divers.

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 148, route d'Arlon, L-8010 Strassen au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Seconde résolution*

L'Assemblée décide de modifier les dispositions de l'article 2, premier paragraphe des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 2. Premier paragraphe.** Le siège de la société est établi à Luxembourg".

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ 1.200.- EUR (mille deux cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois, année et heure qu'en tête des présentes.

Et après lecture faites aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: J. Bach, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 octobre 2009. LAC/2009/45258. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009139520/53.

(090168508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Baldock Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 19.657,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.147.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of October.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Gold Arris Ltd, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221362, here represented by Mr Dmitry STEPANOV, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Nicosia on October 20<sup>th</sup>, 2009,

(the Sole Shareholder).

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) BALDOCK HOLDING S. à r.l., (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.147, having its registered office at 27, Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen, incorporated on April 4<sup>th</sup>, 2008 pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1264 of May 23<sup>rd</sup>, 2008. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven of July 29<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2106 of August 29<sup>th</sup>, 2008.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

1. To change the registered office of the Company from 27, Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
2. To amend the Articles of Association of the Company accordingly;
3. Miscellaneous.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to transfer the registered office from 27, Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

107927

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the general meeting decides to amend the provisions of the first paragraph of article 3 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 3. Registered office. (First paragraph).** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg."

*Expenses*

The amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, amounts to approximately one thousand euro (EUR 1,000).

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française (French version):**

L'an deux mil neuf, le vingt-six octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Gold Arris Ltd, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 221362, ici représentée par Monsieur Dmitry STEPANOV, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Nicosie le 20 octobre 2009,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois BALDOCK HOLDING S. à r.l. (la Société), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 138.147, ayant son siège social au 27, Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen, constituée le 4 avril 2008 en vertu d'un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1264 du 23 mai 2008. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 29 juillet 2008 par un acte de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2106 du 29 août 2008.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social de la Société de 27, Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen vers 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
2. Modification conséquente des statuts de la Société;
3. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de 27, Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen vers 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 3. Siège social. (Premier alinéa).** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Stepanov et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 octobre 2009. LAC/2009/45261. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009139518/99.

(090168446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Brockley Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 19.657,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.253.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of October.

Before Us, Maitre Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Proliferone Ltd, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 223867, here represented by Mr Dmitry STEPANOV, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Nicosia on October 20<sup>th</sup>, 2009,

(the Sole Shareholder).

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) BROCKLEY HOLDING SARL, (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.253, having its registered office at 10, rue du Cimetière, L-3396 Roeser, incorporated on April 18<sup>th</sup>, 2008 pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1296 of May 28<sup>th</sup>, 2008. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven of July 29<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2105 of August 29<sup>th</sup>, 2008.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

1. To change the registered office of the Company from 10, rue du Cimetière, L-3396 Roeser to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
2. To amend the Articles of Association of the Company accordingly;
3. Miscellaneous.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to transfer the registered office from 10, rue du Cimetière, L-3396 Roeser to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the general meeting decides to amend the provisions of the first paragraph of article 3 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 3. Registered office. (First paragraph).** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg."

107929

*Expenses*

The amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, amounts to approximately one thousand euro (EUR 1,000).

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française (French version):**

L'an deux mil neuf, le vingt-six octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Proliferone Ltd, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 223867, ici représentée par Monsieur Dmitry STEPANOV, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Nicosie le 20 octobre 2009,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois BROCKLEY HOLDING SARL (la Société), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 138.253, ayant son siège social au 10, rue du Cimetièr, L-3396 Roeser, constituée le 18 avril 2008 en vertu d'un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1296 du 29 mai 2008. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 29 juillet 2008 par un acte de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2105 du 29 août 2008.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social de la Société de 10, rue du Cimetièr, L-3396 Roeser vers 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
2. Modification conséquente des statuts de la Société;
3. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de 10, rue du Cimetièr, L-3396 Roeser vers 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 3. Siège social. (Premier alinéa).** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénoms, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Stepanov et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 octobre 2009. LAC/2009/45264. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009139516/99.

(090168492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**AMP Capital Investors (Luxembourg No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 93.840,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 107.801.

—  
**DISSOLUTION**

*Extrait de publication des décisions de l'associé unique du 9 octobre 2009.*

The following resolutions (the Resolutions) were taken by the sole shareholder of the Company AMP CAPITAL INVESTORS (LUXEMBOURG No. 1) S.à r.l. (formerly Global Economic S.à r.l.), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the RCS) under number B 107.801:

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and approve the distribution of all the assets and liquidation proceeds of the Company to the Sole Shareholder, as evidenced in the Report and the Accounts, as approved by the Liquidation Auditor.

The Sole Shareholder resolves to take over any liabilities of the Company, which may arise after the closing of the liquidation. In particular, the Sole Shareholder will take over any tax liabilities of the Company towards any authority.

All assets being so distributed, the Sole Shareholder resolves to close the voluntary liquidation of the Company as per the date of these resolutions and stated that the private limited liability company (société à responsabilité limitée) AMP Capital Investors (Luxembourg No. 1) S.à r.l. has ceased to exist as of this day.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves that the books, social records and documents of the Company shall lodged and kept for a period of five (5) years from the date of publication in the Mémorial of the closing of the voluntary liquidation of the Company at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

Les résolutions (les Résolutions) suivantes ont été prises par l'associé unique de AMP CAPITAL INVESTORS (LUXEMBOURG No. 1) S.à r.l. (anciennement Global Economie S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 107.801:

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte et d'approuver la distribution de tous les actifs et bonis de liquidation de la Société à l'Associé Unique, tel que mise en avant dans le Rapport et les Comptes, tels qu'approuvés par le Commissaire à la Liquidation.

L'Associé Unique décide de prendre en charge toutes les dettes de la Société qui apparaîtraient après la clôture de la liquidation. En particulier, l'Associé Unique prendra à sa charge toute dette fiscale de la Société à l'égard de n'importe quelle autorité.

Tous les actifs ayant été distribués, l'Associé Unique décide de clôturer la liquidation volontaire de la Société à compter de la date des présentes résolutions et a constaté que la société à responsabilité limitée AMP Capital Investors (Luxembourg No. 1) S.à r.l. a cessé d'exister à partir de ce jour.

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Mémorial de la clôture de la liquidation volontaire de la Société au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Signé: A. FORTIER, P. DECKER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 octobre 2009. Relation: LAC/2009/42732. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).  
Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXTRAIT CONFORME

Luxembourg, le 23 octobre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009139564/51.

(090168788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Future Pipe Group Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 87.503.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2009.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009138794/12.

(090168073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Becker & fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6463 Echternach, 15, rue Maximilien.

R.C.S. Luxembourg B 97.387.

Im Jahre zwei tausend neun.

Den fünfzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

SIND ERSCHIENEN:

1.- Herr Alex BECKER, Geschäftsmann, wohnhaft in L-6420 Echternach, 26, rue du Charly.

2.- Frau Danielle BECKER, Friseurin, Ehegattin von Herrn Rainer MOMBACH, wohnhaft in D-54298 Welschbillig, Marienstrasse 8.

Welche Komplementen dem unterzeichneten Notar erklärten dass sie die alleinigen Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung Becker & fils S.à r.l. sind, mit Sitz in L-6463 Echternach, 15, rue Maximilien, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 97.387 (NIN 2003 2421 823).

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 9. Dezember 2003, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 17 vom 7. Januar 2004 und deren Statuten abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 14. März 2008, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1048 vom 28. April 2008.

Das Gesellschaftskapital beträgt ein hundert tausend Euro (€ 100.000,-) und ist eingeteilt in ein tausend (1.000) Anteile zu je ein hundert Euro (€ 100,-).

Es wird festgestellt, dass der Anteilhaber, Herr Ernest BECKER am 10. Mai 2009 verstorben ist.

Seine Nachlassenschaft, betreffend seine sechs hundert (600) Gesellschaftsanteile, ist zu gleichen Teilen an seine beiden Kinder Alex und Danielle BECKER anfallen.

Demnach sind die Gesellschaftsanteile wie folgt zugeteilt:

1.- Herr Alex BECKER, vorgenannt, sieben hundert Anteile . . . . .	700
2.- Frau Danielle BECKER, vorgenannt, drei hundert Anteile . . . . .	300
Total: ein tausend Anteile . . . . .	1.000

*Anteilübertragung*

Frau Danielle BECKER berträgt und überlässt hiermit unter der Gewähr Rechtens, drei hundert (300) ihr gehörende Anteile an besagter Gesellschaft an Herrn Alex BECKER, hier anwesend und dies annehmend, für den Betrag von NEUNZIG TAUSEND EURO (€ 90.000,-).

Herr Alex BECKER ist von heute an Eigentümer der ihm übertragenen Anteile mit allen daran verbundenen Rechten und Pflichten.

Er erklärt eine genaue Kenntnis sowohl der Statuten als auch der finanziellen Lage der Gesellschaft zu haben

Herr Alex BECKER verpflichtet sich sowie seine Erben und Rechtsnachfolger in solidarischer und unteilbarer Weise den Betrag von NEUNZIG TAUSEND EURO (€ 90.000,-) and Frau Danielle BECKER bei Abschluss der Erbschaftsange-

legenheit ihres verstorbenen Vaters, Herrn Ernest BECKER, zu bezahlen, jedoch spätestens am 31. Dezember 2009, ohne Zinsen bis dahin.

Sollte diese Summe nicht in der vereinbarten Frist bezahlt sein, so laufen die gesetzlichen Zinsen jährlich von dort angerechnet bis zur gänzlichen Auszahlung, unbeschadet ihrer sofortigen Einforderbarkeit.

Herr Alex BECKER, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft Becker & fils S.à r.l., erklärt im Namen der Gesellschaft diese Abtretung von Gesellschaftsanteilen anzunehmen, mit Freistellung von der in Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches vorgesehenen Zustellung.

Alsdann ersuchte der jetzige alleinige Gesellschafter, Herr Alex BECKER, den instrumentierenden Notar die nachfolgende Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst aufgrund der vorhergehenden Anteilübertragung Artikel 6 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE EUROS (€ 100.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales de CENT EUROS (€100.-) chacune.

Les parts sociales sont toutes attribuées à Monsieur Alex BECKER, commerçant, demeurant à L-6420 Echternach, 26, rue du Charly.

*Zweiter Beschluss*

Herr Alex BECKER ist aufgrund des Ablebens von Herrn Ernest BECKER alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft Becker & fils S.à r.l., mit der Befugnis die Gesellschaft in allen Fällen durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig zu vertreten und zu verpflichten.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. BECKER, D. BECKER, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 16 octobre 2009. Relation: ECH/2009/1495. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): J.- M. MINY.*

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Memorial.

Echternach, den 21. Oktober 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009139605/67.

(090168618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Melchior Selected Trust, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 114.615.

*Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration du 10 septembre 2009*

En date du 10 septembre 2009, le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

de prendre note de la démission de Monsieur Rupert MAHON en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 18 septembre 2009,

de coopter, en remplacement de Monsieur Rupert MAHON, Monsieur Richard JONES, né le 10 juillet 1967 à Tonbridge, United Kingdom, ayant comme adresse, Third Floor, Princes Court, 7 Princes Street. UK-London EC2R 8AQ, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 18 septembre 2009 et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

Bénédicte LOMMEL / Claire-Ingrid BERGE

*Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2009139125/19.

(090167995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Collie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 53.194.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société, tenue le 2 juin 2009, au siège social que:

les actionnaires ont accepté la réélection de:

- Marina Valvasori en tant qu'administrateur pour quatre années supplémentaires à compter de la présente assemblée.
- IAS Consulting Ltd en tant que commissaire aux comptes pour quatre années supplémentaires à compter de la présente assemblée.

Les organes sociaux se composent désormais comme suit:

- Riaz Husain, administrateur
- Marina Valvasori, administrateur
- IAS Consulting Ltd, commissaire aux comptes

Luxembourg, le 15 octobre 2009.

*Pour Collie S.A.*

Marina Valvasori / Riaz Husain

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009138516/22.

(090167319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**Laria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 81.949.

Je, soussignée, TRUSTAUDIT S.A.

Dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,  
Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125,  
démissionne, par la présente, de commissaire aux comptes de la société anonyme:  
LARIA S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,  
enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 81.949

Date effective: le 15 octobre 2009

Fait à Luxembourg, le 15 octobre 2009.

TRUSTAUDIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009139121/18.

(090167923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Sarraven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 80.112.

Je, soussignée, TRUSTAUDIT S.A.

Dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg  
Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125,  
démissionne, par la présente, du mandat de commissaire aux comptes de la société anonyme:  
SARRAVEN S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,  
enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 80.112

Date effective: le 15 octobre 2009

Fait à Luxembourg, le 15 octobre 2009.

TRUSTAUDIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009139120/18.

(090167918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Sterling Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 104.775.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of the month of October.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of Sterling Holdings S.A. (hereafter referred to as the "Company"), a société anonyme having its registered office in L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, incorporated as a société anonyme by deed of Me Henri Hellinckx, notary residing at the time in Mersch, on 15<sup>th</sup> December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), n°1308 and 1309 on 22<sup>nd</sup> December 2004, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 104.775. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by deed of the Me Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette on 6<sup>th</sup> April 2009, published in the Mémorial number 874 on 24<sup>th</sup> April 2009.

The meeting was presided over by Emanuela Brero, director, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg. The meeting elected as scrutineer Stella Le Cras, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. The extraordinary general meeting was duly convened by notices sent by registered mail on 12<sup>th</sup> October 2009.

III. It appears from the attendance list that all the 3,298,944,043 ordinary C shares are present so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below.

IV. The board of directors of the Company has decided at its meeting of 9<sup>th</sup> September 2009 to propose the merger of PG Silver A S.A., a société anonyme, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg and being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 145.179 (the "Absorbed Company") into the Company and has approved the merger proposal at the same meeting. The merger proposal has been published on 16<sup>th</sup> September 2009 in the Mémorial number 1785.

V. That the agenda of the meeting is the following:

1) Presentation of the merger proposal of the Company.

2) Approval of the merger proposal and decision to realise the merger of the Absorbed Company, according to article 259 of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law") by the transfer, following its dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

3) Approval of the contribution of all and any assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

4) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of sixty-seven million eight hundred and twenty-eight thousand seven hundred and sixty-three Euro and seventy-one cents (€67,828,763.71), in order to bring it from its current amount of sixty million seven hundred and eighteen thousand two hundred and eighty-nine Euro and ninety cents (€60,718,289.90) to one hundred and twenty-eight million five hundred and forty-seven thousand fifty-three Euro and sixty-one cents (€128,547,053.61) by the issue of three billion six hundred and eighty-one million five hundred and seventeen thousand three hundred and eighty-one (3,681,517,381) ordinary C shares, three billion fifty-nine million three hundred and fifty-five thousand five hundred and thirty-eight (3,059,355,538) non voting preference C1 shares and forty-two million three thousand four hundred and fifty-two (42,003,452) non voting preference C2 shares, with a nominal value of one Euro cent (€0.01) each in consideration of the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

5) Consequent amendment of Article 5 of the articles of association of the Company.

6) To acknowledge the effective date of the merger.

7) Miscellaneous.

The provisions regarding mergers of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law") have been fulfilled:

a) Publication on the 16<sup>th</sup> September 2009 of the merger proposal in the Mémorial number 1785, at least one month before the date of the general meetings convened to decide on the merger proposal.

b) Drawing up of a written report by the board of directors of each of the merging companies explaining the merger proposal and in particular the share exchange ratio.

c) Drawing up of a report by an independent auditor, Facts Audit Services S.à r.l., réviseurs d'entreprises, having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 142.685, appointed by the board of directors of the Company acting pursuant to article 266 of the 1915 Law (the "Independent Auditor").

d) Deposit of the documents required by article 267 of the 1915 Law at the registered office of the Company at least one month before the date of the general meetings of the merging companies.

A copy of the reports mentioned at point b) and c) will be annexed to the present deed.

After the meeting approved the foregoing, the meeting took the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting declared that it had knowledge of the merger proposal of the Company, providing for the acquisition of the Absorbed Company by the Company.

The merger will be implemented by the contribution of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company, without exception and reserves, to the Company.

The meeting noted that the merger proposal had been executed by the board of directors of the Company on 9<sup>th</sup> September 2009 and had been published in the Mémorial number 1785 of 16<sup>th</sup> September 2009, in accordance with article 262 of the 1915 Law.

#### *Second resolution*

The meeting resolved to approve the merger proposal of the Company as published in the Mémorial number 1785 of 16<sup>th</sup> September 2009 in all its provisions and in its entirety, without exception and reserves.

The meeting resolved to realise the merger by the transfer by the Absorbed Company following its dissolution without liquidation of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts to the Company, in accordance with article 259 of the 1915 Law.

The meeting resolved to approve the allocation of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

#### *Third resolution*

The meeting resolved to approve the contribution of all and any assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

#### *Fourth resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of sixty-seven million eight hundred and twenty-eight thousand seven hundred and sixty-three Euro and seventy-one cents (€67,828,763.71), in order to bring it from its current amount of sixty million seven hundred and eighteen thousand two hundred and eighty-nine Euro and ninety cents (€60,718,289.90) to one hundred and twenty-eight million five hundred and forty-seven thousand fifty-three Euro and sixty-one cents (€128,547,053.61) by the issue of three billion six hundred and eighty-one million five hundred and seventeen thousand three hundred and eighty-one (3,681,517,381) ordinary C shares, three billion fifty-nine million three hundred and fifty-five thousand five hundred and thirty-eight (3,059,355,538) non voting preference C1 shares and forty-two million three thousand four hundred and fifty-two (42,003,452) non voting preference C2 shares, with a nominal value of one Euro cent (€0.01) each in consideration of the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

The newly issued shares are in registered form and their inscription in the shareholders' register of the Company will occur on the day before mentioned.

The Independent Auditor examined in its written report the merger proposal and share exchange ratio being 1.752342300 new shares in the Company against the contribution of all assets and liabilities of the Absorbed Company.

The Independent Auditor's report stated as follows:

"Based on our work and given the market condition and other circumstances prevailing at the date of this report, nothing came to our attention that causes us to believe that the valuation method and the resulting Exchange Ratio for the Net Assets contributed to the Absorbing Company are not adequate in light of the New Shares to be issued".

The report is annexed to the present deed.

#### *Fifth resolution*

As a result of the preceding resolutions, it is resolved to amend paragraph 1 of article 5 of the Company's articles of incorporation which shall read as follows:

**" Art. 5. Capital - Shares and share certificates.**

5.1. The issued capital is set at one hundred and twenty-eight million five hundred and forty-seven thousand fifty-three Euro and sixty-one cents (€128,547,053.61) divided into

- (i) 6,980,461,424 ordinary C shares (the "ordinary shares");
- (ii) 5,794,704,702 non voting preference C1 shares (the "C1 shares");
- (iii) 79,539,235 non voting preference C2 shares (the "C2 shares", and together with the C1 shares, the "non voting preference shares"), with a nominal value of one Euro cent (€0.01) Euro per share (the ordinary shares and the non voting preference shares being together referred to as the "shares" and the holders thereof as the "shareholders", unless the context otherwise requests).

*Sixth resolution*

The meeting noted that the merger is effective, from an accounting and fiscal point of view, as from 10<sup>th</sup> March 2009 without prejudice to the provisions of article 273 of the 1915 Law regarding the effects of the merger towards third parties.

*Statements*

The undersigned notary stated, the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Absorbing Company and the Absorbed Company, and the merger proposal.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this merger are estimated at approximately € 6,900.-.

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingtième jour du mois d'octobre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Sterling Holdings S.A. (désignée ci-après la "Société"), une société anonyme ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, constituée sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu de Me Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, le 15 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéros 1308 et 1309 du 22 décembre 2004, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la mention B 104775. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, le 6 avril 2009, publié au Mémorial numéro 874 du 24 avril 2009.

L'assemblée a été présidée par Emanuela Brero, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire Nora Filali, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Stella Le Cras, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations seront annexées au présent document pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. L'assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des avis envoyés par lettre recommandée le 12 octobre 2009.

III. Il ressort de ladite liste de présence que toutes les 3.298.944.043 actions ordinaires C sont présentes de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-dessous.

IV. Le conseil d'administration de la Société a décidé lors de sa réunion du 9 septembre 2009 de proposer la fusion de PG Silver A S.A., une société anonyme ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 145.179 (la "Société Absorbée") avec la Société et a approuvé le projet de fusion lors de la même réunion. Le projet de fusion a été publié le 16 septembre 2009 au Mémorial numéro 1785.

V. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1 ) Présentation du projet de fusion de la Société.

2) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion de la Société Absorbée, conformément à l'article 259 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915") par le transfert, suite à sa dissolution sans liquidation, de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

3) Approbation de l'apport de tous et de chacun des actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

4) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de soixante-sept millions huit cent vingt-huit mille sept cent soixante-trois Euros et soixante et onze cents (€67.828.763,71) afin de le porter de son montant actuel de soixante millions sept cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros et quatre-vingt-dix cents (€60.718.289,90) à cent vingt-huit millions cinq cent quarante-sept mille cinquante-trois Euros et soixante et un cents (€ 128.547.053,61) par l'émission de trois milliards six cent quatre-vingt-un millions cinq cent dix-sept mille trois cent quatre-vingt-une (3.681.517.381) actions ordinaires C, trois milliards cinquante-neuf millions trois cent cinquante-cinq mille cinq cent trente-huit (3.059.355.538) actions privilégiées sans droit de vote C1 et quarante-deux millions trois mille quatre cent cinquante-deux (42.003.452) actions privilégiées sans droit de vote C2, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euros (€0,01) chacune en contrepartie du transfert de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

5) Modification subséquente de l'Article 5 des statuts de la Société.

6) Constaté la date effective de la fusion.

7) Divers.

Les dispositions de la Loi de 1915 relatives aux fusions ont été observées:

a) Publication le 16 septembre 2009 du projet de fusion au Mémorial numéro 1785, au moins un mois avant la date des assemblées générales convoquées pour délibérer sur le projet de fusion.

b) Etablissement d'un rapport écrit du conseil d'administration de chacune des sociétés participant à la fusion expliquant le projet de fusion et notamment le ratio d'échange des actions.

c) Etablissement d'un rapport par un réviseur d'entreprises, Fact Audit Services S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrit auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 142.685, nommé par le conseil d'administration de la Société agissant en vertu de l'article 266 de la Loi de 1915 (le "Réviseur d'Entreprises").

d) Dépôt des documents requis par l'article 267 de la Loi de 1915 au siège social de la Société au moins un mois avant la date des assemblées générales des sociétés participant à la fusion.

Une copie des rapports mentionnés aux points b) et c) restera annexée au présent acte.

Après approbation de ce qui précède par l'assemblée, celle-ci a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale a déclaré qu'elle a eu connaissance du projet de fusion de la Société prévoyant l'acquisition de la Société Absorbée par la Société.

La fusion sera réalisée par l'apport de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée, sans exceptions ni réserves, à la Société.

L'assemblée a noté que le projet de fusion a été signé par le conseil d'administration de la Société le 9 septembre 2009 et a été publié au Mémorial numéro 1785 du 16 septembre 2009, conformément à l'article 262 de la Loi de 1915.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé d'approuver le projet de fusion de la Société tel que publié au Mémorial numéro 1785 du 16 septembre 2009 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exceptions ni réserves.

L'assemblée a décidé de réaliser la fusion par le transfert par la Société Absorbée, suite à sa dissolution sans liquidation, de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats à la Société, conformément à l'article 259 de la Loi de 1915.

L'assemblée a décidé d'approuver l'allocation de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée a décidé d'approuver l'apport de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de soixante-sept millions huit cent vingt-huit mille sept cent soixante-trois Euros et soixante et onze cents (€ 67.828.763,71) afin de le porter de son montant actuel de soixante millions sept cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros et quatre-vingt-dix cents (€60.718.289,90) à cent vingt-huit millions cinq cent quarante-sept mille cinquante-trois Euros et soixante et un cents (€

128.547.053,61) par l'émission de trois milliards six cent quatre-vingt-un millions cinq cent dix-sept mille trois cent quatre-vingt-une (3.681.517.381) actions ordinaires C, trois milliards cinquante-neuf millions trois cent cinquante-cinq mille cinq cent trente-huit (3.059.355.538) actions privilégiées sans droit de vote C1 et quarante-deux millions trois mille quatre cent cinquante-deux (42.003.452) actions privilégiées sans droit de vote C2, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euros (€0,01) chacune en contrepartie du transfert de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

Les actions nouvellement émises sont nominatives et leur inscription dans le registre des actionnaires de la Société s'effectuera le jour qu'en tête des présentes.

Le Réviseur d'Entreprises a examiné dans son rapport écrit le projet de fusion et le ratio d'échange des actions, étant 1,752342300 nouvelles actions dans la Société en contrepartie de l'apport de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée.

Le rapport du Réviseur d'Entreprises a établi ce qui suit:

"Sur base du travail que nous avons effectué et eu égard aux conditions du marché et autres circonstances existant à la date du présent rapport, rien n'a attiré notre attention qui nous porterait à croire que la méthode d'évaluation et le Ratio d'Echange en résultant en ce qui concerne les Actifs Nets apportés à la Société Absorbante ne sont pas en adéquation avec les Nouvelles Actions à émettre."

Ledit rapport est annexé au présent acte.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier le paragraphe 1 de l'article 5 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

#### **" Art. 5. Capital - Actions et Certificats d'actions.**

5.1. Le capital émis est fixé à cent vingt-huit millions cinq cent quarante-sept mille cinquante-trois Euros et soixante et un cents (€ 128.547.053,61) divisé en

(i) 6.980.461.424 actions ordinaires C (les "actions ordinaires");

(ii) 5.794.704.702 actions privilégiées sans droit de vote C1 (les "actions C1 ");

(iii) 79.539.235 actions privilégiées sans droit de vote C2 (les "actions C2", et ensemble avec les actions C1, les "actions privilégiées sans droit de vote"), ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (€ 0,01) par action (les actions ordinaires et les actions privilégiées sans droit de vote étant ensemble désignées les "actions" et leurs détenteurs les "actionnaires", à moins que le contexte ne le prévoit autrement."

#### *Sixième résolution*

L'assemblée a noté que la fusion est effective, pour les besoins comptables et fiscaux, à compter du 10 mars 2009, sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi de 1915 relatives à la fusion à l'égard des tiers.

#### *Déclarations*

Le notaire soussigné a constaté l'existence et la légalité des actes et formalités relatifs à la fusion signés par la Société Absorbante et la Société Absorbée, ainsi que du projet de fusion.

#### *Dépenses*

Les coûts, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de cette fusion sont estimés à approximativement € 6.900,-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: E.Brero, N.Filali, S. Le Cras, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 octobre 2009. Relation: EAC/2009/12567. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 30 octobre 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009139560/267.

(090168931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**Seed Ventures Partners, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 76.443.

Le (la) soussigné(e) atteste par la présente sa démission comme  
administrateur  
de la société

SEED VENTURES PARTNERS S.A.

Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg  
Section B Numéro 76.443

à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 novembre 2009.

SELINE MANAGEMENT Ltd  
122-126 Tooley Street/London Bridge  
GB-LONDRES SE1 2TU  
Royaume-Uni  
Signature

Référence de publication: 2009138565/21.

(090166966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

**Lindhold S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 79.708.

DISSOLUTION

In the year two thousand nine on the fifth day of October.

Before Me Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

LIMEHOLD AB, a company existing and organized under the laws of Sweden, having its registered office at Värtavägen 18, 115 24 Stockholm, Sweden, (the "principal")

represented by Mrs Bérénice KUNNARI, private employee, with professional address in Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert (the "proxyholder")

by virtue of a proxy given under private seal on October 2, 2009, which, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy holder declared and requested the notary to act:

1. That the company LINDHOLD S.A. R.C.S. Luxembourg B79.708, with registered office in Luxembourg, L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, was incorporated by deed of Alphonse LENTZ, then notary residing in Remich, on December 22, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C nr. 574 of July 26, 2001.

2. That the company's capital amounts to EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) divided into three hundred ten (310) shares of EUR 100.- (one hundred Euro) each.

3. That the principal has become sole owner of all the shares representing the subscribed capital of the company LINDHOLD S.A.

4. That the principal, as sole shareholder, hereby expressly declares that it is proceeding to the dissolution of the company with immediate effect.

5. That the principal, as liquidator of the company LINDHOLD S.A., declares that all the liabilities of the company have been fully paid off.

6. That the principal also declares that it is responsible for any eventual unknown liability of the company not yet paid off, and it declares irrevocably to assume, together with the company, the obligation to pay off any eventual unknown liability.

7. That the activity of the company has ceased, that the sole shareholder takes over all the assets of the company and that he will pay off any eventual unknown liability of the dissolved company; so that the liquidation of the company is done and closed.

8. That the principal grants discharge to the members of the board of directors and to the statutory auditor of the company.

9. That the proxy holder or the notary may proceed to the cancellation of the company's shares register.

10. That all the documents of the dissolved company will be kept during a period of five years at the registered office of the company.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy holder signed with Us, the notary, the present original deed.

**Follows the translation in French of the forgoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail:**

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergences le texte anglais fait foi:**

L'an deux mille neuf, le cinq octobre.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

LIMEHOLD AB, une société existant sous la loi de suède, ayant son siège social à Värtavägen 18, 115 24 Stockholm, Suède, (la "mandante")

représentée par Madame Bérénice KUNNARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert (le "mandataire")

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 02 octobre 2009, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le mandataire a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme LINDHOLD S.A., R.C.S. Luxembourg B79.708, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, le 22 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 574 du 26 juillet 2001.

2. Que le capital de la société s'élève à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

3. Que la mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme LINDHOLD S.A.

4. Que la mandante, en tant qu'actionnaire unique, prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que la mandante, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme LINDHOLD S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que la mandante requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge est donnée aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.

9. Que le mandataire ou le notaire peut procéder à l'annulation du registre des actions de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire pré mentionné a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Kunnari, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 octobre 2009. Relation: EAC/2009/11957. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 octobre 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009139561/85.

(090168812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**ALGU, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 134.916.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138779/10.

(090167733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Chiorino Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 30.330.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 septembre 2008:*

Est nommé administrateur supplémentaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Gregorio CHIORINO, administrateur, demeurant au 21, Via Lamarmora, 13900 Biella (BI), Italie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009138587/13.

(090167013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

**Royal Sunshine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 117.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138773/10.

(090167755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Centrum Gdynia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 123.441.

In the year two thousand nine, on the ninth of October.

Before Us Maître Henri Hellinckx notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

- 1) CENTRUM DEVELOPMENT S.à r.l., with registered office at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,
- 2) PARINVEST S.A.S., with registered office 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris,  
both here represented by Meike Lakerveld, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I.- They are the shareholders (the Shareholders) of CENTRUM GDYNIA S.à.r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on December 19, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C number 360 of March 13, 2007 (the Company).

II.- The Company's share capital is presently set at EUR 25,000.- (twenty-five thousand Euro) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each.

III.- That the agenda is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company from its present amount of EUR 25,000.-, represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, by an amount of EUR 5,000.-, so as to bring the share capital of the Company to EUR 30,000.- by way of the creation and issue of 200 new shares of the Company, with a par value of EUR 25.- each, in consideration for a cash contribution.

2. Subscription to the increase specified under item 1. above and payment;

3. Amendment of the Articles of Incorporation accordingly.

4. Miscellaneous.

IV.- That the Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its present amount of 25,000.- (twenty-five thousand euro) by an amount of EUR 5,000.- (five thousand Euro), so as to bring the share capital of the Company to EUR 30,000.- (thirty thousand Euro) by way of the creation and issue of 200 (two hundred) new shares of the Company, with a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, by contribution in cash of an amount of EUR 5,000.- (five thousand euro).

*Subscription - Payment*

This increase of capital has been fully paid up by contribution in cash as follows and in the following proportion:

Thereupon,

- Centrum Development S.à r.l., prenamed, represented by thereabove mentioned, declares to subscribe 40 (forty) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of the amount of one thousand euro (1,000.- EUR);

- Parinvest S.A.S., prenamed, represented by thereabove mentioned, declares to subscribe 40 (forty) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of the amount of one thousand euro (1,000.- EUR);

- Maruskha Holding B.V., having its registered office in Beemdstraat 1, 5653 MA Eindhoven, and registered at the Chamber of Commerce of Eindhoven/Den Bosch under number 30123512, here represented by Meike Lakerveld, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe 120 (one hundred and twenty) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of the amount of three thousand euro (3,000.- EUR).

The amount of five thousand euro (5,000.- EUR) is at the disposal of the company, proof of the payment has been given to the undersigned notary.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to amend the first paragraph of article 6 of the Articles of association, which shall henceforth read as follows:

"The corporate capital of the Company is fixed at EUR 30,000.- (thirty thousand Euro) represented by 1,200 (one thousand two hundred) shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each"

*Costs - Declaration*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand three hundred euro (1,300.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le neuf octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) CENTRUM DEVELOPMENT S.à r.l., avec siège social à 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,

2) PARINVEST S.A.S., avec siège social au 83, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris,

Les deux ici représentées par Meike Lakerveld, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Qu'ils sont les associés (les Associés) de CENTRUM GDYNIA S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée, suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 360 du 13 mars 2007.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) représenté par 1.000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'ordre du jour est libellé comme suit:

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 5.000,- pour porter son montant actuel de EUR 25.000,- représenté par 1.000 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- chacune, à EUR 30.000,-, par la création et l'émission de 200 nouvelles parts d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, moyennant versement en espèces.

2) Souscription de l'augmentation comme indiqué au point 1. et libération.

3) Modification subséquente des statuts.

4) Divers.

IV. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 5.000,- (cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) à EUR 30.000,- (trente mille euros) par la création et l'émission de 200 (deux cents) Parts Sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par apport en espèces de ce montant de EUR 5.000,- (cinq mille euros).

#### *Souscription - Libération*

Cette augmentation de capital a été souscrite et libérée en espèces comme suit et dans les proportions suivantes:

Intervient:

- Centrum Development S.à r.l., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, laquelle déclare souscrire 40 (quarante) Parts Sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de 1.000,- EUR (mille euros).

- PARINVEST S.A.S, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, laquelle déclare souscrire 40 (quarante) Parts Sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de 1.000,- EUR (mille euros).

- Maruskha Holding B.V., ayant son siège social à Beemdstraat 1, 5653 MA Eindhoven, et inscrite à la Chambre de Commerce de Eindhoven/Den Bosch sous le numéro 30123512, ici représentée par Meike Lakerveld, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle déclare souscrire 120 (cent vingt) Parts Sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de 3.000,- EUR (trois mille euros).

Le montant de 5.000,- EUR (cinq mille euros), se trouve à présent à la disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 30.000,- (trente mille euros) représenté par mille deux cents (1.200) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune."

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. LAKERVELD et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2009. Relation: LAC/2009/42368. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009138948/133.

(090167789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Centrum Wroclaw S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 123.482.

In the year two thousand nine, on the ninth of October.

Before Us Maître Henri Hellinckx notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

CENTRUM DEVELOPMENT S.à r.l., with registered office at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, here represented by Meike Lakerveld, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I.- It is the sole shareholder of CENTRUM WROCLAW S.à.r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on December 19, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C number 355 of March 12, 2007 (the Company).

II.- The Company's share capital is presently set at EUR 25,000.- (twenty-five thousand Euro) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each.

III.- That the agenda is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company from its present amount of EUR 25,000.-, represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, by an amount of EUR 5,000.-, so as to bring the share capital of the Company to EUR 30,000.- by way of the creation and issue of 200 new shares of the Company, with a par value of EUR 25.- each, in consideration for a cash contribution.

2. Subscription to the increase specified under item 1. above and payment;

3. Amendment of the Articles of Incorporation accordingly.

4. Miscellaneous.

IV.- That the sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of 25,000.- (twenty-five thousand euro) by an amount of EUR 5,000.- (five thousand Euro), so as to bring the share capital of the Company to EUR 30,000.- (thirty thousand Euro) by way of the creation and issue of 200 (two hundred) new shares of the Company, with a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, by contribution in cash of an amount of EUR 5,000.- (five thousand euro).

*Subscription - Payment*

This increase of capital has been fully paid up by contribution in cash as follows and in the following proportion:

Thereupon,

- Centrum Development S.à r.l., prenamed, represented by thereabove mentioned, declares to subscribe 80 (eighty) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of the amount of two thousand euro (2,000.- EUR);

- Maruskha Holding B.V., having its registered office in Beemdstraat 1, 5653 MA Eindhoven, and registered at the Chamber of Commerce of Eindhoven/Den Bosch under number 30123512, here represented by Meike Lakerveld, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe 120 (one hundred and twenty) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of the amount of three thousand euro (3,000.- EUR).

The amount of five thousand euro (5,000.- EUR) is at the disposal of the company, proof of the payment has been given to the undersigned notary.

The said proxy, signed "*ne varietur*" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to amend the first paragraph of article 6 of the Articles of association, which shall henceforth read as follows:

"The corporate capital of the Company is fixed at EUR 30,000.- (thirty thousand Euro) represented by 1,200 (one thousand two hundred) shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each"

*Costs - Declaration*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand three hundred euro (1,300.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le neuf octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

CENTRUM DEVELOPMENT S.à r.l., avec siège social à 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, ici représentée par Meike Lakerveld, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Qu'il est le seul et unique associé de CENTRUM WROCLAW S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée, suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 355 du 12 mars 2007.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) représenté par 1.000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'ordre du jour est libellé comme suit:

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 5.000,- pour porter son montant actuel de EUR 25.000,- représenté par 1.000 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- chacune, à EUR 30.000,-, par la création et l'émission de 200 nouvelles parts d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, moyennant versement en espèces.

2) Souscription de l'augmentation comme indiqué au point 1. et libération.

3) Modification subséquente des statuts.

4) Divers.

IV. L'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 5.000,- (cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) à EUR 30.000,- (trente mille euros) par la création et l'émission de 200 (deux cents) Parts Sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par apport en espèces de ce montant de EUR 5.000,- (cinq mille euros).

*Souscription - Libération*

Cette augmentation de capital a été souscrite et libérée en espèces comme suit et dans les proportions suivantes:

Intervient:

- Centrum Development S.à r.l., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, laquelle déclare souscrire 80 (quatre-vingts) Parts Sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de 2.000,- EUR (deux mille euros).

- Maruskha Holding B.V., ayant son siège social à Beemdstraat 1, 5653 MA Eindhoven, et inscrite à la Chambre de Commerce de Eindhoven/Den Bosch sous le numéro 30123512, ici représentée par Meike Lakerveld, prénommée, en

vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle déclare souscrire 120 (cent vingt) Parts Sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de 3.000,- EUR (trois mille euros).

Le montant de 5.000,- EUR (cinq mille euros), se trouve à présent à la disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 30.000,- (trente mille euros) représenté par mille deux cents (1.200) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune."

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. LAKERVELD et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2009. Relation: LAC/2009/42369. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009138950/127.

(090167774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**European Life Settlements Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.450.

In the year two thousand nine, on the eighth of October.

Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "European Life Settlements Investments S.à r.l.", a limited liability company, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage, on 1<sup>st</sup> of February 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 707 of March 21, 2008. The articles of incorporation have been modified by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch/Alzette, on March 3, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 799 of April 2, 2008.

There appeared:

European Life Settlements Management B.V., having its registered office in Schapendrift 50, 1251 XH Laren, The Netherlands,

here represented by Valérie Maron, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy give under private seal,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

Transfer the Company's registered office from 9, rue Basse, L-1963 Clemency to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The sole shareholder decides to transfer the Company's registered office from 9, rue Basse, L-1963 Clemency to 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and decides subsequently to restate the article 5 of the articles of incorporation pursuant to the above transfer of registered office, which is amended and shall henceforth read as follows:

"The registered office of the company is in Luxembourg."

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le huit octobre.

Par-devant, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme "European Life Settlements Investments S.à r.l.", avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, le 1<sup>er</sup> février 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 707 du 21 mars 2008, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch/Alzette, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 799 du 2 avril 2008.

A comparu:

European Life Settlements Management B.V., ayant son siège social à Schapendrift 50, 1251 XH Laren, Pays-Bas,

Ici représentée par Valérie Maron, demeurant professionnellement à Luxembourg,

En vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Transférer le siège social de la Société du 9 rue Basse. L-4963 Clémency au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

III. Que l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 9, rue Basse, L-4963 Clémency au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et décide en conséquence de modifier l'article 5 des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Luxembourg."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. MARON et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 octobre 2009. Relation: LAC/2009/43587. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009138949/76.

(090167804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Ithaque Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 68.076.

—  
*Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 septembre 2009*

*3<sup>ème</sup> Résolution.*

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri L-1526 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

*Pour ITHAQUE HOLDING S.A.*

Signature

Référence de publication: 2009139364/14.

(090167631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

**Conspirito S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 80.104.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand nine on the fifth day of October.

Before Me Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

CONAFFETTO AB, a company existing and organized under the laws of Sweden, having its registered office at Schönfeldts grand 1, 111 27 Stockholm, Sweden (the "principal")

represented by Mrs Bérénice KUNNARI, private employee, with professional address in Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert (the "proxy holder")

by virtue of a proxy given under private seal on October 2, 2009, which, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy holder declared and requested the notary to act:

1. That the company CONSPIRITO S.A. R.C.S. Luxembourg B 80.104, with registered office in Luxembourg, L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, was incorporated by deed of Alphonse LENTZ, then notary residing in Remich, on December 14, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C nr. 660 of August 22, 2001.

2. That the company's capital amounts to EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) divided into three hundred ten (310) shares of EUR 100.- (one hundred Euro) each.

3. That the principal has become sole owner of all the shares representing the subscribed capital of the company CONSPIRITO S.A.

4. That the principal, as sole shareholder, hereby expressly declares that it is proceeding to the dissolution of the company with immediate effect.

5. That the principal, as liquidator of the company CONSPIRITO S.A., declares that all the liabilities of the company have been fully paid off.

6. That the principal also declares that it is responsible for any eventual unknown liability of the company not yet paid off, and it declares irrevocably to assume, together with the company, the obligation to pay off any eventual unknown liability.

7. That the activity of the company has ceased, that the sole shareholder takes over all the assets of the company and that he will pay off any eventual unknown liability of the dissolved company; so that the liquidation of the company is done and closed.

8. That the principal grants discharge to the members of the board of directors and to the statutory auditor of the company.

9. That the proxy holder or the notary may proceed to the cancellation of the company's shares register.

10. That all the documents of the dissolved company will be kept during a period of five years at the registered office of the company.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxyholder signed with Us, the notary, the present original deed.

**Follows the translation in French of the forgoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail:**

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergences le texte anglais fait foi:**

L'an deux mille neuf, le cinq octobre.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

CONAFFETTO AB, une société existant sous la loi de suède, ayant son siège social à Schönfeldts grand 1,111 27 Stockholm, Suède, (la "mandante")

représentée par Madame Bérénice KUNNARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert (le "mandataire")

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 02 octobre 2009, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le mandataire a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme CONSPIRITO S.A., R.C.S. Luxembourg B 80104, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, le 14 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 660 du 22 août 2001.

2. Que le capital de la société s'élève à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

3. Que la mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme CONSPIRITO S.A.

4. Que la mandante, en tant qu'actionnaire unique, prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que la mandante, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme CONSPIRITO S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que la mandante requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge est donnée aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.

9. Que le mandataire ou le notaire peut procéder à l'annulation du registre des actions de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire pré mentionné a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Kunnari, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 octobre 2009. Relation: EAC/2009/11958. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A..

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 octobre 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009139545/84.

(090168553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

**GLL AMB Generali Bankcenter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 140.618.

*Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique prises en date du 21 octobre 2009*

Il résulte des résolutions écrites de l'actionnaire unique de la Société:

- qu'il est pris note des démissions de Mme Myriam Cockaerts et Mme Rita Dafinger, en tant que gérantes de la Société, avec effet à partir du 30 septembre 2009; et

- que Mr Oliver Kächele et Mr Jochen Schnier, ayant leur adresse professionnelle à Lindwurmstraße 76, D-80337 München, Allemagne, sont nommés en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.  
GLL AMB Generali Bankcenter S.à r.l.  
Signature  
Un Mandataire

Référence de publication: 2009139151/19.  
(090167932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Zena S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 102.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009138760/10.  
(090167652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Moriah Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 104.427.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
Moriah Holdings S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2009139333/13.  
(090168370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Midget S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 30.339.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2009:*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Jacques RECKINGER, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Luc RODESCH, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2011.

Luxembourg.  
COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009138585/20.  
(090167201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**Investomec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 44.235.

—  
Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTOMECE S.A.  
ROSSI Jacopo / REGGIORI Robert  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009138748/12.

(090167670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Quasar Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 100.519.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2009.

SG AUDIT SARL  
*Signature*

Référence de publication: 2009138790/12.

(090168079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2009.

---

**Vermont Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 75.687.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2009138573/10.

(090167144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**Compagnie du Lac aux Lotus S.A. Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 70.764.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2009*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Marco NEUEN, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
*Signature*

Référence de publication: 2009138572/16.

(090167188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**Gefipar Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 22.803.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2009*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Marco NEUEN, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009138570/17.

(090167195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**Sammy Jewels S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 41.636.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009138441/10.

(090167387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**Sunny Delight Beverages Europe, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 101.382.

—  
Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de la société mère de SUNNY DELIGHT BEVERAGES EUROPE S.à r.l., dénommée BEVERAGES HOLDINGS, LLC ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138440/11.

(090167359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---

**Alcoram Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 69.267.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Sonia Livoir.

Référence de publication: 2009138489/10.

(090167430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

---